

Logo ou nom de l'établissement	GESTION DES RISQUES ÉPIDÉMIQUES	Référence :
		Date : / /20
		Version :

CONDUITE À TENIR DEVANT UNE OU PLUSIEURS INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÛES BASSES MESURES DE PRÉVENTION

Mesures de protection et d'hygiène en EHPAD lors d'épidémies d'infections respiratoires basses destinées au personnel travaillant en EHPAD

Mesures de prévention indispensables : La vaccination contre la grippe :

- des personnes âgées ou atteintes de pathologies chroniques
- des professionnels

Chez les personnes âgées, l'efficacité de la vaccination antigrippale reste partielle même si la couverture vaccinale de toute une résidence est bonne. Des épidémies ont été décrites dans des collectivités où la couverture vaccinale était correcte.

La vaccination de l'ensemble des professionnels est fortement recommandée chaque année (octobre) car son efficacité est démontrée :

- elle diminue le risque de grippe et par-là réduit la circulation du virus dans les institutions,
- la vaccination des professionnels permet de diminuer la mortalité hivernale dans les populations âgées institutionnalisées

Il s'agit donc d'un réel et important moyen de lutte contre la contagion et contre les épidémies de grippe dans la population âgée institutionnalisée.

Lavage et désinfection des mains :

Les professionnels doivent se laver les mains :

- avant tout contact direct avec un patient,
- après tout contact direct avec un patient et avant tout contact avec le patient suivant,
- après tout contact avec du sang, des liquides corporels, des sécrétions et des excréments,
- après un contact avec des objets réputés contaminés ou jugés probablement contaminés par du sang, des liquides corporels, des sécrétions et des excréments, y compris des sécrétions respiratoires (par ex. : tubulures pour oxygène, masques, mouchoirs en papier utilisés et autres objets manipulés par le patient)
- tout de suite après avoir retiré les gants et d'autres équipements de protection
- avant de préparer, de manipuler, de servir ou de consommer des aliments et avant de nourrir un patient.

Les solutions antiseptiques de rinçage sans eau (solutions hydro alcoolisées) sont efficaces par la désinfection des mains et doivent être facilement accessibles. Si les mains sont visiblement souillées, elles doivent être lavées à l'eau savonneuse avant l'utilisation de solutions antiseptiques.

Les patients et les visiteurs doivent recevoir des instructions concernant la bonne façon de se laver les mains (par exemple au moyen d'une affichette dans la chambre).

Gants

Le port de gants est une mesure additionnelle et ne remplace pas le lavage des mains. Un lavage des mains devrait être effectué tout de suite après le retrait des gants.

Logo ou nom de l'établissement	GESTION DES RISQUES ÉPIDÉMIQUES	Référence :
		Date : / /20
		Version :

Masques^h

Dénomination		Exemples d'indication	Porté par		
			Le soignant	Le patient	Le visiteur
Masque médical	<i>Sans couche imperméable</i>	Actes de soins ou de petite chirurgie sans risque de projection de liquides biologiques	X		
		Pour les déplacements des patients contagieux (exemple : tuberculose)		X	
	Pour les précautions « gouttelettes », dans la plupart des cas 1.	X		X	
	<i>Avec couche imperméable</i>	Actes de soins ou de chirurgie avec risque de projection de liquides biologiques vers le soignant	X		
Appareil de protection respiratoire jetable		<p>Le choix entre FFP1, FFP2 ou FFP3 sera fonction de l'évaluation des risques (type d'agent biologique, tâche effectuée...).</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FFP1 : soins ou visite à un patient tuberculeux contagieux • FFP2 : pour les professionnels de santé dans des situations particulièrement à risque (intubation, expectoration induite, tuberculose multirésistante, en période de grippe saisonnière, lors de la prise en charge de patient suspect ou atteint de SRAS, de grippe pandémique. <p>Menaces bioterrorismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix selon les indications du plan Biotox 	X		X

Les masques doivent être adaptés aux visages et changés conformément aux recommandations du fabricant. Il faut jeter tout masque qui est écrasé, mouillé ou est contaminé par les sécrétions d'un patient.

Chambre à plusieurs lits

- dans la mesure du possible il faut essayer d'isoler la personne malade en chambre individuelle,
- il faut maintenir la plus grande distance entre le patient infecté et d'autres personnes,
- les compagnons de chambre et tous les visiteurs doivent connaître les précautions à prendre pour lutter contre les infections.

Logo ou nom de l'établissement	GESTION DES RISQUES ÉPIDÉMIQUES	Référence :
		Date : / /20
		Version :

1. Pour la personne malade

Dès le début des symptômes, et la confirmation du diagnostic par le médecin, la personne malade doit être maintenue dans sa chambre en limitant tout contact avec son entourage.

Les personnes ayant un contact avec la personne malade doivent être protégées :

- port d'un masque pour entrer dans la chambre du malade et lavage des mains à la sortie, ou solutions hydroalcoolisées
- port d'un masque de type chirurgical par le patient symptomatique lors de présence d'un tiers dans sa chambre,
- éviter toutes les visites inutiles dans la chambre du malade,
- aération régulière de la pièce,
- hygiène rigoureuse des mains après chaque contact avec le sujet.

Les déchets ménagers tels que les mouchoirs en papier et les masques sont jetés dans un sac en plastique, présent dans la chambre qui sera hermétiquement fermé avant transport.

Les repas seront pris en chambre.

Lors de la toilette de ces personnes malades il est recommandé au personnel de soins de porter un masque et de se laver les mains après la toilette.

Le mouchage, l'éternuement, l'expectoration, la toux

Il est impératif de respecter les règles d'hygiène de base des voies respiratoires, à savoir :

- se couvrir la bouche chaque fois que l'on tousse, puis se laver les mains
- se couvrir le nez chaque fois que l'on éternue, puis se laver les mains
- se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans un sac plastique fermé hermétiquement, puis se laver les mains
- ne cracher que dans un mouchoir en papier à usage unique, jeté dans un sac plastique fermé hermétiquement, puis se laver les mains

2. Les professionnels de santé

Les professionnels de santé en contact avec un malade avéré ou possible devront se protéger par le port de masque ou de protections respiratoires individuelles pour tout contact proche avec le malade. Le lavage des mains est la principale mesure pouvant aider à prévenir la propagation de l'infection.

Transport des patients à l'intérieur de l'établissement

Les patients souffrant d'infection respiratoire ne devraient sortir de leur chambre que pour des interventions essentielles. Il faut alors choisir un itinéraire, le plus court possible en évitant les zones très peuplées. Les préposés au transport portent un masque et des gants qu'ils doivent retirer immédiatement une fois le transport terminé. Les patients portent un masque chirurgical durant le transport.

3. Visiteurs

Les visiteurs doivent rencontrer un membre du personnel avant de pénétrer dans la chambre et, s'il y a lieu, doivent être informés de la bonne façon d'utiliser un masque ainsi que d'autres précautions. Les professionnels informent les visiteurs de la nécessité de se laver les mains et leur facilitent l'accès à des installations adéquates.

Le nombre de visiteurs devrait être maintenu au minimum.

En cas d'épidémie, tous les visiteurs doivent recevoir les consignes dès l'entrée dans la résidence (y compris les livreurs...)

